

L'IMPARTIAL

FONDE EN 1898

Le seul Journal français de l'île du Prince Edouard.

HEBDOMADAIRE, 8 PAGES.

ABONNEMENT :

Un an.....\$100
Six mois.....50
Trois mois.....30

Les abonnements sont payables d'avance.

Annonces 10 cents la ligne, 1ère insertion, 2 cents la ligne les insertions subséquentes.

To tes communications doivent être adressées à

L'IMPARTIAL
TIGNISH, I. P. E

L'IMPARTIAL

TIGNISH 9 AOUT, 1900

LES ACADIENS A ARICHAT.

C'est mercredi prochain que s'ouvre la grande Convention des Acadiens à Arichat. Cette réunion fera époque dans les annales de notre peuple.

En ce jour, des Acadiens de toutes les parties de l'Acadie, du Canada et des Etats-unis iront se donner rendez-vous dans la belle petite ville d'Arichat pour y célébrer avec solennité notre fête nationale, en même temps que pour y resserrer les liens de fraternité de la famille acadienne.

Le programme tracé par le Comité exécutif contient des sujets d'une grande importance. Mentionnons entre-autres : "La langue et l'éducation française en l'Acadie," "l'Agriculture et la Colonisation," "le Journalisme français" en Acadie.

Espérons que des délibérations qui auront lieu à Arichat, il résultera un bien durable qui servira davantage à l'avancement des Acadiens dans la voie de la vie sociale, intellectuelle et morale.

Convention Nationale

A ARICHAT, LE 15 AOUT, 1900.

PROGRAMME

10 HEURES, AVANT MIDI. GRAND MESE

Célébrant, le Revd. Père A. D. Cormier, O. S. O. Prédicateur, le Revd. Père P. Dagnaud, End.

2 HEURES, APRES MIDI

OUVERTURE DE LA CONVENTION

Discours ; adresse à Sir Wilfrid Laurier, aux Acadiens des Etats-Unis, aux Canadiens-Français, aux Français et aux nationalités étrangères, par le président, M. Pascal Poirier.

DISCOURS

Sir Wilfrid Laurier, G. C. M. G. Premier Ministre du Canada. M. Remi Benoit, rapporteur de la commission des Acadiens des Etats-Unis.

Le représentant de la France. M. Raphael Bellemare Rapporteur de la Commission des Canadiens-Français.

L'honorable P. A. Landry, juge de la cour Suprême du N. B., au nom de l'Acadie.

8 HEURES DU SOIR.

REUNION DES DIFFERENTES COMMISSIONS.

CONCERT.

LE 16.

10 HEURES, AVANT MIDI.

CONVENTION GENERALE

Rapports des 6 commissions et adoption des résolutions.

APRES DINER. DISCOURS AMUSEMENTS JEUX SOIR

Séance dramatique et concert. La partie musicale sera sous la direction de la fanfare de Shédiac.

LES TETES COURONNEES

EN DANGRE.

Salson, qui a essayé d'assassiner le Shah de Perse, a déclaré que s'il avait tué le Shah et réussi à s'échapper, il aurait tué le Czar.

Des câblegrammes adressés au New-York Journal disent que la police secrète du continent européen croit qu'on assiste à l'exécution d'un complot dont le but est l'assassinat de tous chefs du gouvernement qui ont vigoureusement lutté contre l'anarchie.

Le New-York Herald dit que les autorités italiennes la police ont en mains des preuves qu'elles estiment établir de façon indiscutable qu'il a été formé à New-York et à Paterson, N. J., un complot gigantesque contre la vie de toutes les têtes couronnées de l'univers.

L'association acadienne de Tignish a tenu une assemblée dimanche et a nommé MM. Sosime Gaudet et Napoléon Gallant délégués à la convention, à Arichat.

Comme nous l'avons déjà annoncé la semaine dernière, un des principaux événements de la belle saison dans cette province sera le grand Pique-Nique qui doit avoir lieu, mercredi prochain le 15 août, à Indian River. Des préparatifs sur une grande échelle se font pour l'occasion. Le but du Pique-Nique étant de venir en aide à la nouvelle église en voie de construction, toutes les paroisses du diocèse sont respectueusement invitées à s'y rendre. L'imposante cérémonie de la bénédiction de la pierre angulaire de l'église neuve aura lieu en ce jour.

Le prix des billets de Tignish à la station de Barbara Weit, sera de 90 cents, aller et retour. Il y aura des voitures à la station pour transporter les passagers sur le terrain du Pique-Nique. On peut revenir à Tignish le même jour. C'est une occasion favorable aux gens, de l'ouest de jouir d'une journée de plaisir et d'agrément.

Les anarchistes disent que l'assassinat de la reine Victoria doit suivre de près celui du roi Humbert.

A l'exception de Manitoba la perspective de la récolte est considérée bonne par tout le Canada.

Nos lecteurs trouveront aujourd'hui, dans nos colonnes, les photographies du président et du secrétaire de la Convention Nationale et celle du Revd. Père Richard, curé de Rogersville et un des principaux promoteurs de la fête. Nous donnons aussi les photographies de plusieurs des messieurs de cette province, qui ont été élus délégués et membres de différentes commissions, à la convention nationale. Nous regrettons de n'avoir pu obtenir les photos des Revd. P. P. Arsenault, P. O. Gauthier, de M. Sylvain E. Gallant d'Abram's Village et de l'avocat S. Blanchard de Charlottetown pour les faire paraître avec les autres.

Les Assassinats

De 1848 à 1898, vingt-huit attentats, dont plusieurs ont réussi, ont été faits contre les souverains.

Le 22 avril 1897, Pietro Acciarito essaya de tuer le roi Humbert.

Quatre attentats de meurtre ont été faits contre Napoléon I.

La reine Victoria a failli perdre la vie trois fois sous les coups de l'assassin.

Deux efforts ont été faits pour tuer le Prince de Galles.

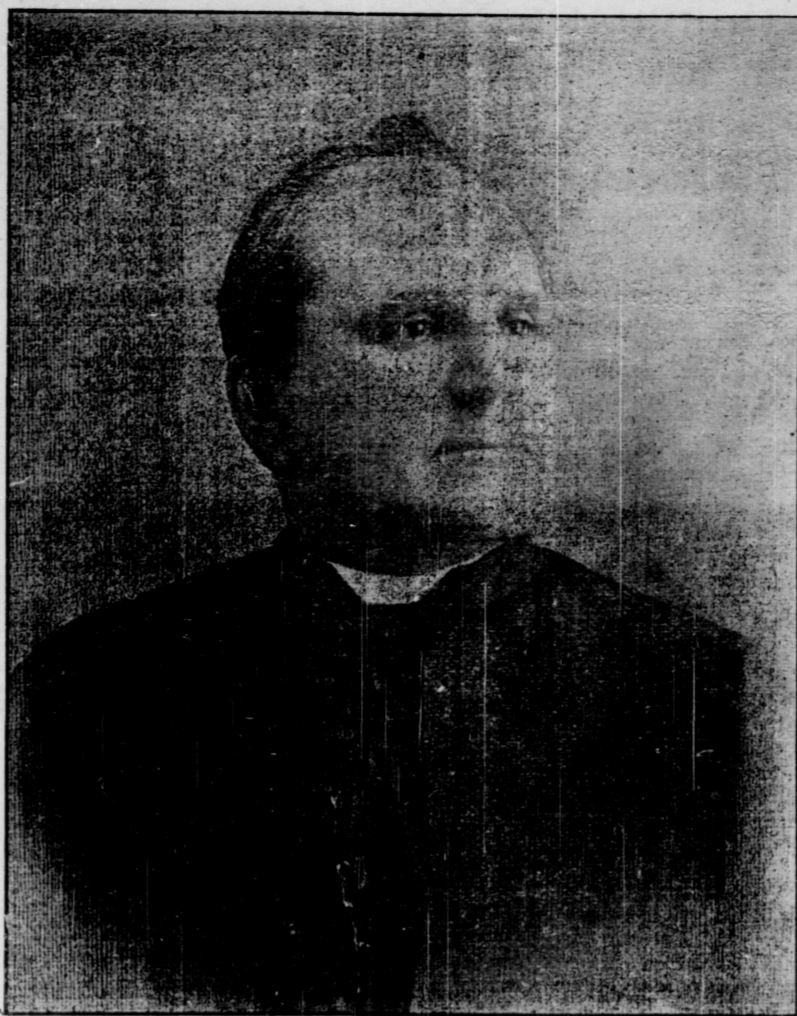
Napoléon III. est venu près d'être assassiné plusieurs fois, mais il est mort dans son lit.

En 1851, le roi de Prusse échappa deux fois à la balle de l'assassin.

Victor Emmanuel d'Italie faillit être assassiné en 1856.

En 1862, la reine de la Grèce fut tuée par un étudiant du collège.

Le 14 avril 1865, Wilkes Booth



Rev. M. F. Richard, curé de Rogersville, N. B. Ire commission : La Langue et l'Education Française en Acadie ; 2me, commission : Agriculture et colonisation.



Revd. Jenn Chaisson, D. D., curé de Palmer Road, I. P. E., Ire commission: La Langue et l'Education française en Acadie.



Revd. S. J. Arsenault, C. S. C. Prof. au collège St. Joseph, Ire. commission : La Langue et l'Education française en Acadie.

Charles E. Aucoin, le président Faure, le 13 juin 1897.

Convention Generale des Acadiens

A ARICHAT, CAP-BRETON, LE 15 AOUT, 1900

La dernière convention générale des Acadiens eut lieu à la Pointe-de-l'Eglise, N. E., le 15 août, 1890. Il y fut décidé que la convention suivante serait tenue au Cap-Breton.

Le 10 janvier dernier les officiers et membres du Comité Exécutif de

L'Assomption, après convocation régulière, s'étant réunis à Dorchester, N. B., décidèrent d'appeler une convention générale, cette année, le 15 août, à Arichat, au Cap-Breton, et en tracèrent le programme suivant, après avoir passé des résolutions de condoléances sur la mort des membres et officiers du comité, survenue depuis 1890, à savoir : l'Honorable Stanislas F. Perry, l'Honorable Joseph O. Arsenault, le docteur Edouard H. Léger, député, et messieurs Lévyte Thériault et François X. Vautour et aussi sur la mort de M. Rameau de St-Père.

1ERE COMMISSION.

La langue et l'éducation françaises en Acadie.

M. L'abbé A. E. Monbourquette, Margaree, Cap-Breton, rapporteur.

Membres du comité; Les RR. PP. Supérieurs de l'université Saint-Joseph de Memramcook, du Collège Ste Anne, N. E., du Collège Sacré Cœur de Caraquet, N. B.; MM. les abbés F. X. J. Michaud, Grand-Vicaire, M. F. Richard, G. M. Guay, G. M. LeBlanc, Jos. F. Allard, F. X. Cormier, Stanislas J. Doucet; Messieurs Alphée Beliveau, Joseph O. Arsenault, Placide Gaudet, V. A. Landry, Edouard M. Beliveau, S. Blanchard, avocat, Gilbert Buote, Hon. A. D. Richard, C. R., F. Laforest, député, Basile J. Johnson, Dr. F. Gaudet, Dr. Thomas J. Bourque, Dr. L. N. Bourque, C. M., Docteur D. Landry, Dr. E. T. Gaudet, le Jug. Landry, le Sénateur Poirier, les abbés Edouard LeBlanc, M. P. Babin, Jean Chaisson, D. D., F. X. Gallant, S. Boudreault, P. P. Arsenault, P. Gauthier; MM. Jos. Oct. Arsenault, Jos. S. Gallant.

2e COMMISSION.

Agriculture et colonisation Rapporteur : l'honorable C. H. Labilloy, Dalhousie.

Membres : Messieurs les abbés M. F. Richard, Joseph Oullette, J. Hébert, A. Monbourquette, Messieurs Ecoard LeBlanc, Hon. Isidore LeBlanc, M. J. Doucet, député capitaine S. P. LeBlanc Arichat, Emile Stehelin, Sylvain E. Gallant [Abraham's Village], Napoléon LeBlanc, Théophile M. LeBlanc, André J. Beliveau, Albert Pothier H. S. Leblanc, député, Mathurin d'Entremont, Isaac LeBlanc, Alfred F. Renault, Dr. A. A. Leblanc, J. Doucette, Arthur Pertus, Charles Aucoin, J. P., Cyrille Samson, André Petitpas, André Bellefontaine, M. J. Doucet, député,

Hon. A. D. Richard.

4e COMMISSION

Les Acadiens des Etats-Unis.

Rapporteur : M. Rémi Benoit, Membres : Messieurs le Dr. H. C. Haché, Somerville; Tranquille Gallant, New Bedford; Dr. Sigefroi Beliveau, Wilfred F. Duguay, Pierre LeBlanc, Boston; Dominique Richard, Charles R. Poirier, New Bedford; Bernard A. Paty, Somerville; Urbain Arsenault, Maurice Beliveau, Placide Hébert, Lynn; Thos. F. Doucet, Mattapan; Daniel LeBlanc, Boston; Auguste Bourneuf, Haverhill; Hilaire Hébert, Fitchburg; Elphège Léger, Louis Bourneuf, Maurice P. Boudreau, Waltham; Frank P. Allain, Pierre N. LeBlanc, Fitchburg; Jérôme Boudreau, West Brook City; (avec privilège de s'adjointre des membres pris dans les différentes villes des Etats-Unis.)

5e COMMISSION.

Nos freres du Canada. Patron : Son honneur L. A. Jetté, Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec.

Président : Monsieur Raphael Bellemare, 147 rue Berri, Montréal. Membres : Messieurs Napoléon Bourassa, auteur de "JACQUES ET MARIE," son honneur le juge Mailhot, son honneur le juge Bourgeois, Messieurs les abbés T. Gaudet, le Chanoine L. Richard, Maxime LeBlanc, J. C. Arsenault, F. Lelandais, S. S., C. Beaufort, Dom. Pelletier, G. Côté, J. L. Gaudet, Th. Maréchal, Jos. Morin, Chanoine J. B. Comeau, G. H. Laporte, L. Comeau, A. C. Dugas, T. Viger, J. Beliveau, S. Poirier, M. LeBlanc, Chanoine X. Beaud, M. G. Proulx, Elzéar Bellemare, A. Bellemare, Chanoine H. Trahan, Chanoine Martel, Chanoine Chs. Bellemare, Honorable Thos. Chapais, Hon. J. Roy, Messieurs L. H. Fréchette, Godfroy Langlois, Arthur Dansereau, Benjamin Sule, Firmin Picard, J. P. Landry, notaire, A. D. Decelles, l'Hon. T. Berthiaume, Uric, Barthe, J. H. Choinard, F. J. Desjardis, C. R., Louis Lavergne, député, Charles Gauvreau, député, Rémi Forest, Gilbert Mirault, Narcisse Forest, notaire, Alphonse Christin, Noré Gaudet, Narcisse Thibodeau, J. A. Poisson, Aimé H. Beliveau, Edouard Melanson, N. H. Berré, l'Hon. Ivariste LeBlanc, L. E. Dugas, M. P., Flavien Moffet, Ludovic Brauet et D. L. Desaulniers.

6e COMMISSION.

Nos freres de France. (Il est donné instruction au Président et aux secrétaires de s'entourer avec les Français qui voudront bien prendre part à la Convention, et plus particulièrement avec les Messieurs de l'Alliance Française.)

7e COMMISSION.

Le Journalisme Français en Acadie. Rapporteur : M. V. A. Landry, Weymouth, N. E.

Membres : Messieurs E. Robitoux, Shédiac, Jos. Buote, Tignish; Camille Lussier, New-York; I. J. D. Landry, St. Jean; N. A. Landry, Bathurst; Docteur A. A. LeBlanc, Arichat; Dr. Thos. Bourque, Richibucto; Placide Gaudet; Daniel Gaudet, Weymouth. Messieurs les Canadiens-français et les Acadiens des Etats-Unis sont invités à se rendre en corps à la convention du 15 août, à Arichat. Des billets d'excursion à prix très réduits seront mis à leur disposition.

Tous les Acadiens des Provinces-Maritimes et des Etats-Unis sont de droit membres de la Convention, et sont priés de s'y rendre. Des billets d'excursion, seront mis à leur disposition sur les principales lignes des chemins de fer du N. B., et de la N. E.

PASCAL POIRIER,

Président.

P. A. LANDRY,

A. D. RICHARD,

Secrétaires conjoints

Dorchester, N. B., le 10 janvier 1900.

A une assemblée partielle du Conseil d'Administration, tenue à Shédiac le 16 du courant, il a été arrêté :

1—Les Acadiens des Iles-Madeleine et du Labrador sont, de fait, membres de la Convention, et tous les curés qui les desservent, sont membres de la commission de l'Education.

2—Tous les curés, vicaires et prêtres d'origine française des Provinces Maritimes, qu'ils soient natifs de l'Acadie, du Canada, de France, des Etats-Unis ou d'ailleurs, sont membres de la commission de l'Education.

3—Les honorables Conseillers Législatifs et tous les députés de la Nouvelle-Ecosse (et du Cap-Breton) sont membres de la Com-